

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du lundi 2 mars 2026 19H30

En exercice : 15

Présents : 9

Excusés : 1

Absents : 5

Date de la convocation :
23/02/2026

Président de séance :
Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :
Marie-Noëlle MENAT

Rapporteur : Philippe
BUSSERON

N° interne de l'acte : 1-
02/03/2026
N° de feuillet :

lundi 2 mars 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de la Mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Sandrine BORDE

Membres Absents :

Grégory BIDE, Serge DEBOURGES, Laurent MARION, Nadia HADJI, Joffrey MASSON

Délibération 1 - Redevance assainissement

Monsieur le Maire propose le montant de la redevance d'assainissement pour le budget 2026. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe la redevance assainissement à 1,15 euros le m3 (un euro et quinze centimes) à compter de l'année 2026. La facturation sera établie à réception du rôle du SIVOM.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 10 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BORDE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 5

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT



Certifié exécutoire : 31/3/2026
Transmis au contrôle de légalité le : 31/3/2026
Publié le : 31/3/2026

